

Conseil municipal de la commune de Janaillat
Procès-verbal de la séance du 16 septembre 2024

Etaient présents : Mr DUBREUIL Raymond, Mr MARIE Patrick , Mr RADIGON Philippe, Mr BETOUX Frédéric, Mr BEAUVAIS Christian, Mme DUBAR Bérengère, Mme MARITAUD Laure, Mr MORANDEAU Rodolphe, Mme MOREAU Corinne

Etait absente excusée : Mme DELPRATO Emilie

Pouvoir : Mme DELPRATO Emilie donne pouvoir à Mme MARITAUD Laure

Secrétaire de séance : Mme DUBAR Bérengère

Date de convocation : 05 septembre 2024

Ordre du jour :

- 1-Délibération Base adresse locale
 - 2-Délibération Amendes de police
 - 3-Délibération Syndicat Scolaire de la Vallée du Thaurion
 - 4-Délibération réfection conduite eau potable Lafaye
 - 5-Question diverses
-

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 00.

Monsieur le Maire procède ensuite à l'appel et constate que le quorum est atteint avec 9 conseillers présents et 10 votants, l'assemblée peut valablement délibérer.

1-Délibération Base adresse locale

La commune possédant un adressage par rue et par village, une base de données locale doit être créée afin de pouvoir faciliter l'acheminement des secours et c'est un prérequis au raccordement des logements à la fibre optique.

Les services de la Poste ont proposé leurs services pour cette création de la base de données locale pour un montant de 1 373,88€ TTC. Sachant que les collectivités n'ont aucune obligation de recourir à un prestataire spécialisé, la commune de Janaillat a décidé à l'unanimité que la secrétaire accompagnée du premier adjoint créeront la base de données pour Janaillat.

Vote - pour : 10

2-Délibération Amendes de police

Cette délibération est reportée au conseil municipal suivant, le tour de la commune est nécessaire afin de pouvoir faire chiffrer un devis selon les besoins des villages en matière de signalisation.

3-Délibération Syndicat Scolaire de la Vallée du Thaurion

La commune de Janaillat n'ayant pas d'école, plusieurs enfants de Janaillat se rendent au groupement scolaire de Pontarion/Thaurion/Saint Hilaire leChâteau depuis de nombreuses années. Les dépenses de fonctionnement sont de plus en plus lourdes pour la commune de Pontarion, la commune de Janaillat approuve ainsi à l'unanimité la participation pour la somme de 530€ par enfant.

Vote - pour : 10

4-Délibération réfection conduite eau potable Lafaye

Cette délibération ayant déjà été prise, elle est retirée de l'ordre du jour.

5-Questions diverses

✚ Vie de la commune

- Trois réunions sont programmées par Evolis23, le 30 septembre à Sardent concernant le SPANC, et deux concernant le comité syndical d'Evolis 23. La mairie sera représentée par les délégués, le maire et la secrétaire.
- Les colis de Noël seront cette année confectionnés par DSLIM Limousin puisque les Milles Sources de Bourgneuf ont arrêté cette activité. Des produits locaux, régionaux seront choisis pour confectionner des colis qui seront distribués courant décembre.
- La fermeture du réseau cuivre interviendra au plus tard en 2030 sur l'ensemble des communes.
- La demande de certains administrés sur la mise en place d'une deuxième poubelle à la deuxième entrée du cimetière a été prise en compte et va être mise en place. Cela évitera aux personnes à mobilité réduite d'effectuer des pas supplémentaires.
- L'association de gymnastique ayant une recrudescence d'inscription, la salle au-dessus de la mairie n'est plus adaptée. C'est pour cela que les séances auront lieu le jeudi soir à la salle des fêtes.
- Le syndicat de l'Ardour est régulièrement présent dans la commune afin de pouvoir prendre connaissance des lieux et des sites pour le transfert de compétences prévu le 1^{er} janvier 2025.
- La société WPD est venue expliquer où en était le projet éolien. Elle est toujours en attente du résultat du Conseil d'Etat qui a été saisi par les opposants.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne n'ayant plus de question ou d'observation, la séance est levée à 22h30.

**Le Maire,
Raymond DUBREUIL**



**La secrétaire de séance,
Béregère DUBAR**

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Béregère Dubar', written over a horizontal line.